

AFFAIRE N° 38.- Construction de plateaux E.P.S. aux groupes scolaires de DOMENJOD et COMMUNE PRIMA - Approbation des dossiers techniques - autorisation de solliciter une subvention des Services de la Jeunesse et Sports - autorisation de lancer un appel d'offres et de passer un marché avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Les Services Techniques de la Mairie viennent de terminer l'étude du projet de réalisation de deux plateaux E.P.S. aux groupes scolaires de DOMENJOD et COMMUNE PRIMA.

Ces établissements ne possédant aucune installations sportives, ces réalisations s'avèrent indispensables.

Je vous demande en conséquence, Mesdames et Messieurs, d'une part d'approuver ce dossier et de m'autoriser à solliciter une subvention auprès des Services de la Jeunesse et Sports, d'autre part de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et de passer un marché avec l'entreprise présentant l'offre la plus avantageuse.

Je mets la question aux voix.

ADOpte A L'UNANIMITE.

Lu,

St. Denis, le 1<sup>er</sup> Oct. 74

> le Préfet

Le secrétaire général

Signé: J. P. Proust

> pour copie certifiée conforme

> Directeur des Aff. Financières

Signé: R. Perrym